



Double dégradations sur véhicules

Par **Alexandre51490**, le **10/11/2015** à **01:31**

Bonjour a vous, je m'excuse si je ne suis pas dans la bonne catégorie mais c'est ce que j'ai trouvé qui s'en rapprocher le plus.

Pour faire simple j'étais en soirée avec des amis et ayant trop bue j'ai trouvé drôle de sauter sur le toit de la voiture de mon "ami" qui dormait à l'intérieur pour le réveillé ce qu'il n'a évidemment pas apprécié et c'est empressé de faire la même chose sur la mienne beaucoup plus violemment, le problème à ce jour est que ces parents me menacent de porter plainte pour me forcer a réparer la voiture de mon "ami" alors qu'ils refusent d'effectuer la moindre réparation sur la mienne, m'apportant un devis de 3000 euro un peux louche pour une voiture pourrie du garage ou travail comme par hasard mon "ami" pour un toit a mon sens redressable a la ventouse (donc pas chère) car peux abîmer.. Etant étudiant je n'ai pas les moyen de lui versé 3000 euro que je soupçonne en plus vouloir ce mettre dans la poche et refusant toujours de payer les réparation sur la mienne j'aimerais savoir ce qui ce passerais en portant plainte aussi contre lui malgré le faite que sa sois moi est commencer et si je peux choisir un autre garage pour les réparations.
J'espère que vous pourrez m'aider, merci d'avance .